



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

DEL-2020-006

Numéro de la délibération : 2020/006

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 20/01/2020

Date de convocation du conseil : 14/01/2020

Date d'affichage de la convocation : 14/01/2020

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentées : Mme Chantal GASTINEAU par M. Jacques PERAN, Mme Stéphanie GUEGAN par M. Michel GUILLEMOT.

Étaient absents : M. Eddy RENAULT, Mme Emilie CRAMET.

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Rapport de Madame La Maire

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 avril 2014 confiant à la Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés de la Maire en date du 23 avril 2014 donnant délégation aux Adjointes,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

Nous vous proposons :

de prendre acte des décisions prises entre le 23 novembre 2019 et le 6 janvier 2020, soit les décisions numérotées DC/2019/0045 et DC/2019/0046 (selon le tableau ci-annexé).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 21 janvier 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**